

Convocation du Conseil Municipal

Messieurs les Conseillers Municipaux se réuniront
à la Mairie, à 9 heures du matin, le dimanche dix-neuf
mars 1911 en session extraordinaire.

Objet de la séance

Nomination de commissions pour l'application de la loi sur
les retraites ouvrières et paysannes.

A Reçû le 15 mars 1911

Le Maire,

Tréguier

Session extraordinaire du 19 mars 1911

L'an mil neuf cent onze, le dix-neuf du mois de mars
à 9 heures du matin.

Le Conseil municipal dûment convoqué par M. le Maire,
s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la pré-
sidence de M. Fegis-Maire, pour la session extraordinaire.
Présents: M. H. Fegis, Vignon, Péron, Touquet, Pichard, Aubin,
Patri, Gaudron, Telargue, Gaudet, Gar-mailliet et Pary,
Absents: M. M. Saureste, Herme, Rambaud, Labaud, Allier,
Ogerau et Bahureau excusés.

Conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, il
a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein
du Conseil, M. Gar-mailliet ayant obtenu la majorité des
suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a
acceptés.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans
observation.

Après le Président donne lecture à l'Assemblée une
lettre de Monsieur le Préfet de la Loire-Inférieure en date du 14 mars
1911, invitant le conseil-municipal à désigner deux mem-
bres pour faire partie d'une commission qui sera chargée
d'établir la liste des personnes qui sont aptes à bénéficier de
la loi du 5 avril 1910 sur les retraites ouvrières.

Il donne également lecture d'une note de Monsieur
le Préfet priant le Conseil municipal, étant donné l'im-
portance de la commune, de constituer plusieurs com-
missions pour faciliter le travail et éviter des erreurs ou
des fraudes.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré
nomme six commissions et désigne pour présider chacune
d'elle, en raison du grand nombre d'inscriptions à recevoir

Retraites ouvrières
et paysannes
Nomination de
Commissions.

et des séances qu'elles seront appelées à siéger, 2 conseillers municipaux (un titulaire et un suppléant)

Quartiers et sièges	membres des commissions	Présidents
<p>(N° 1)</p> <p>Rues Jean-Louain, Félis Faure, Phiers, Ruis Paroy, Gare, Pont, Fort au N° 1, Fête des Mathes</p> <p>École des garçons de Pont-Rousseau</p>	<p>Morvan J^{os}. Ferrantier, rue Félis Faure (titulaire)</p> <p>Lafon Emile fils, plâtrier, rue Jean-Louain (suppléant)</p> <p>Guérin Pierre, employé, rue de Séve (titulaire)</p> <p>Guillard, br. quartier, chène Gala. (suppléant)</p>	<p>Féger, maire</p> <p>Président</p> <p>Paty, conseiller municipal suppléant</p>
<p>(N° 2)</p> <p>Rues Sadi-Carnot, Place St Paul, rue Raspail, Calvairière, La Morinière, Chêne Gala, Blondin</p> <p>École des garçons de Pont-Rousseau</p>	<p>Henry Pierre, forgeron, rue Nationale (titulaire)</p> <p>Bourdu Raphaël, peintre à St Paul (suppléant)</p> <p>Lambert Auguste, maçon au chène-Gala (titulaire)</p> <p>Prigent Antoine, employé rue Sadi-Carnot (suppléant)</p>	<p>Fouquet adjoint</p> <p>Président</p> <p>Paty, conseiller municipal suppléant</p>
<p>(N° 3)</p> <p>rue Nationale jusqu'au N° 14, rue chène des Houliès, Puits, G. Haut, Font. Lande, Et'laude, Chaussée, Auch-Denis, Jumeau</p> <p>École des garçons de Pont-Rousseau</p>	<p>Hervaut Eugène, épicerie aux Houliès (titulaire)</p> <p>Morvan Pierre, charbonnier aux Houliès (suppléant)</p> <p>Levit Jean, tonnelier, rue Phis (titulaire)</p> <p>Fontrommet Armand, plâtrier, Et'laude (suppléant)</p>	<p>Kambaud, adjoint</p> <p>Président</p> <p>Lafon, conseiller municipal suppléant</p>
<p>(N° 4)</p> <p>Chatelet, Grand Oupier, Rayon, Font. Botte, Houliès, défilé, les 14, Chène-Creux, Genétain, Frauche-Phiraud, Praud</p> <p>École des garçons de Pont-Rousseau</p>	<p>Gauthier Pierre, cultivateur à la Frauche (titulaire)</p> <p>Bertheux Jules, forgeron à Rayon (suppléant)</p> <p>Kerrier Jean B. B. employé aux Chapelles (titulaire)</p> <p>Guar Charles, forgeron aux Chapelles (suppléant)</p>	<p>Sauvage</p> <p>Conseiller municipal</p> <p>Président</p> <p>Gen. Marcellin, conseiller municipal</p> <p>Président</p> <p>suppléant</p>

<p>(N° 5)</p> <p>Classon, Hausoye, Lansonnier, Cocatière, Galamer, Jaquer, Gro- cardière, Landreau, Château Haupertuis, Blanche, Cuis-Médard, Boung, G^e Clos</p> <p>Maire de Paris</p>	<p>Stienne Pierre fils, cultivateur à la Classerie (titulaire), Raguideau Aug^{te}, cultiva- teur à la Jaquer. (suppléant), Lafont Henri, employé au Landreau (titulaire), Hamon Jean B^{te}, cultivateur à la Blanche. (suppléant)</p>	<p>Arbin, conseiller municipal Président Henri Aug^{te}, Conseiller mal suppléant</p>
<p>(N° 6)</p> <p>Les Flees et Pretemoult</p> <p>Maire de Paris</p>	<p>Pauligne Edouard, menuisier au Boung, titulaire), Cémiot Eugène, Landronni à Pretemoult (suppléant), Riquet Francis, ajusteur à Northouard, titulaire, Lacellant. H. employé Haut H^e (suppléant)</p>	<p>Gautet, Conseiller mal Président Briand, Conseiller mal suppléant</p>

Le Conseil municipal a se espère que Monsieur
le Préfet, acceptera ses propositions ainsi faites.

Fait et délibéré les jours mois et an sus dits.

signé A Briand A. Labis H. Pétroy
Maire de Gantebas (A. Pétroy)
Gautet C. Fougère
Gantebas